

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 16 décembre 2011
(convocation du 5 décembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 9 h 45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 00
M. LAMAISON Serge à M. MAURRAS Franck à jusqu'à 10 h 40
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 12 h 00
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 50
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10 h 40
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick jusqu'à 11 h 50
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine à partir de 12 h 00
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
Mme DELTIMPLE Nathalie à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
M. DOUGADOS Daniel à M. BAUDRY Claude de 10 h 30 à 12 h 00
M. DUART Patrick à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h 50
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h 50
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. TRIJOLET Thierry jusqu'à 10 h 30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. BREZILLON Anne
Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 00
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. MOGA Alain à Mme. LIRE Marie Françoise
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à M. QUANCARD Denis jusqu'à 9 h 45
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 40
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SIBE Maxime à M. SOUBIRAN Claude
Mme WALRYCK Anne à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 00

LA SEANCE EST OUVERTE

**Programme d'actions 2011 entre la Chambre d'Agriculture de la Gironde et la
Communauté Urbaine de Bordeaux - "Enquête sur les exploitations agricoles
sur le territoire communautaire" - Subvention de fonctionnement 2011 -
Décision - Convention - Autorisation**

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1- Contexte de la convention chambre d'agriculture - CUB

Suite au Rapport Quèvremont 2010, la Chambre d'Agriculture s'est rapprochée de la Cub afin d'envisager ensemble une suite à donner au Rapport et de lui proposer des axes de travail spécifiques en faveur de l'agriculture urbaine.

Ainsi, la Chambre d'Agriculture de la Gironde et la Communauté Urbaine de Bordeaux s'engagent dans un partenariat qui vise à dynamiser une agriculture urbaine durable sur le territoire communautaire. La convention-cadre de partenariat en fixe les objectifs et les axes de travail communs afin, d'une part, de bénéficier notamment de l'expertise de la chambre d'agriculture sur l'ensemble de notre territoire et, d'autre part, de faciliter une meilleure compréhension des enjeux du territoire communautaire par la profession agricole.

Les objectifs de redynamisation de l'activité économique agricole sur un territoire pourvu pour moitié de parcelles N ou A identifiées dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ont ainsi été fixés :

- restaurer une économie agricole de proximité favorable à ses habitants,
- accroître la part de commercialisation des circuits courts, dont la vente directe et les marchés fermiers,
- développer une agriculture durable, répondant aux contraintes urbaines.

Pour cela, le premier axe de travail en commun concerne la connaissance de l'agriculture sur la CUB, dans une perspective de développement économique. Il s'agit d'abord de caractériser et spatialiser l'agriculture sur la CUB en vue d'une nouvelle organisation de cette économie, et de porter à la connaissance des services et des agents des 2 structures les éléments essentiels identifiés ou analysés.

2- Programme d'actions 2011

La Chambre d'Agriculture a initié, en 2011, un travail de diagnostic et d'analyse agricole, notamment sur le territoire de la CUB, à partir, d'une part, de la localisation et de la caractérisation des espaces agricoles et, d'autre part, d'une enquête exhaustive auprès des agriculteurs, à titre principal ou secondaire. Ce travail se poursuivra jusqu'au début de l'année 2012.

Ainsi, la Chambre d'Agriculture propose à la CUB d'inscrire cette action dans un programme de travail dès 2011.

Il est prévu que les informations et analyses soient alors accessibles aux services de la CUB. De même, des réunions de restitution de travaux seront organisées conjointement avec la Chambre d'Agriculture pour examiner ces données. La base de données issue de la réalisation de cette première action continuera d'être renseignée et mise à jour les années suivantes.

La CUB a obligation de confidentialité sur les données brutes, lorsqu'une clause de confidentialité s'applique à la Chambre d'Agriculture.

Seront relevées et transcrites, notamment, sous forme cartographique au format SIG « anonyme », les informations spatialisées suivantes :

- La couverture agricole des sols,
- Le classement au PLU,
- L'identification des signes de qualité (appellation AOC, IGP, labels, certification bio...),
- La délimitation des exploitations et autres structures agricoles (INRA, lycées agricoles, projets associatifs ...) et des secteurs ayant bénéficié d'aménagements fonciers ou de politiques particulières (sanctuarisation de terres viticoles, PPEANP...),
- Les données relatives aux investissements parcellaires (irrigation, drainage, serre...), aux droits à produire ou aux productions sous contrat,
- Les parcelles de production à haute valeur ajoutée (semences, arboriculture, culture spéciale),
- Les parcelles relevant d'un plan d'épandage pour la gestion des effluents,
- La localisation des bâtiments et de leur fonction dans l'exploitation,
- L'identification de cheminements agricoles spécifiques,
- L'inventaire des systèmes d'irrigation.

Pour faciliter le traitement de ces données, la CUB mettra à disposition ses ressources (base de données ou couches SIG de cadastre, PLU, réseau hydrique...), par convention de mise à disposition.

A terme et au-delà de cette action d'enquête, le programme d'actions prévoit par la suite d'identifier les espaces à potentiel agricole et de construire un observatoire dynamique de l'agriculture sur le territoire communautaire.

3- Subvention de fonctionnement attribuée à la chambre d'agriculture et modalités

Dans le cadre de son partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde, la CUB s'engage à lui verser une première subvention de fonctionnement, sur 2011 – 2012, de 38 409 €, afin de l'accompagner financièrement pour son action d'analyse de données et conformément au budget ci-dessous :

Budget prévisionnel H.T. de l'action "Enquête sur les exploitations agricoles sur le territoire communautaire" 2011			
Dépenses		Recettes	
Constitution de la base de données CUB	1 770 €	CUB	38 409 €
Enquête individuelle sur le terrain	32 450 €	Chambre d'Agriculture	13 511 €
Création de fiches individuelles sur base access et cartographie SIG pour chaque exploitation	8 850 €		
Rédaction du diagnostic et cartographie appliquée	8 850 €		
TOTAL	51 920 €	TOTAL	51 920 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la convention-cadre de partenariat entre la CUB et la Chambre d'agriculture de la Gironde,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'action menée par la Chambre d'agriculture, établissement public agricole, pour caractériser l'agriculture sur le territoire communautaire correspond aux besoins et objectifs de développement économique d'une agriculture urbaine durable sur le territoire de la CUB.

DECIDE

Article 1 - Une subvention de fonctionnement 2011 – 2012, d'un montant de 38 409 €, est attribuée à la Chambre d'Agriculture de la Gironde au titre de l' « Enquête sur les exploitations agricoles sur le territoire communautaire ».

Article 2 - Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière, ci-annexée, destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

Article 3 - Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 - La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, en section de fonctionnement au chapitre 67, compte 6748, fonction 8330, CRB UD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
27 DÉCEMBRE 2011

PUBLIÉ LE : 27 DÉCEMBRE 2011

M. SERGE LAMAISON